



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 5 mai 2020  
à 19 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 avril 2020.
- 10.06** Prendre acte du dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à "Loiselle inc." au montant de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur, appel d'offres public 2016-27 (9 soumissionnaires)
- 20.02** Accorder un contrat à "Pavages D'Amour inc." au montant de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge, appel d'offres public 2019-05 (3 soumissionnaires)
- 20.03** Accorder un contrat à "Gérald Théorêt Inc." au montant de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile, appel d'offres public 2018-29 (4 soumissionnaires)
- 20.04** Entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal.

- 20.05** Accorder un contrat à la firme "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont, pour un montant de 70 192.24 \$, taxes incluses, plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 77 211.46 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public 2018-01-S (1 soumissionnaire)

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.
- 30.02** Appuyer le dépôt du dossier de candidature de l'arrondissement à la sixième édition du Programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal et signifier l'intérêt de l'arrondissement envers le projet et la démarche.
- 30.03** Autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphael, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)

### **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

### **60 – Information**

- 60.01** Dépôt de documents

### **70 – Autres sujets**

- 70.01** Période de questions du public
- 70.02** Levée de la séance



**Dossier # : 1202714018**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 avril 2020

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 7 avril 2020.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:01

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1202714018**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 avril 2020

**CONTENU****CONTEXTE**

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit approuver le procès-verbal à la séance ordinaire suivante.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 avril 2020.

**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-04-27

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



**Dossier # : 1202714019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre acte du dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est recommandé:

De prendre acte du dépôt :

- du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 28 janvier 2020.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:02

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1202714019**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre acte du dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

**CONTENU**

**CONTEXTE**

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités du 28 janvier 2020.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-04-27

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



**Dossier # : 1197474030**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Loiselle inc. au montant de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur, appel d'offres public 2016-27 (9 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1. D'autoriser une dépense de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur;
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise Loiselle inc.;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:04

**Signataire :** Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197474030**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Loiselle inc. au montant de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur, appel d'offres public 2016-27 (9 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Au fil des ans, les infrastructures se détériorent et il est requis de procéder à leur remplacement. La chaussée et le drainage des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et Sacré-Coeur sont déficients. Afin de corriger la situation, l'arrondissement a mandaté Axor Experts-Conseils pour la préparation des plans et devis.

Les principaux travaux à effectuer sur les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et la terrasse Sacré-Coeur sont, sans s'y limiter :

- L'enlèvement du pavage existant;
- Le raccordement de nouveaux puisards aux conduites d'égout unitaires (250 mm de diamètre) sur les rues Monique, Paquin et Roy entre les rues Cherrier et Montclair;
- L'ajout de conduites pluviales (450 mm à 750 mm de diamètre) sur les rues Paquin et Roy entre la rue Montclair et la rivière des Prairies;
- La reconstruction de la structure de chaussée;
- La construction d'un nouvel émissaire pluvial;
- D'autres travaux connexes aux endroits indiqués au plan.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**GDD 1176982003 - CA17 280080** : Approuver un virement budgétaire au règlement 0815-002 d'un montant de **35 000 \$** et autoriser une dépense de **53 559,72 \$**, taxes incluses, pour les services d'étude géotechnique et de caractérisation environnementale pour le projet de remplacement de la chaussée, des conduites d'aqueduc et des conduites d'égout des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et Sacré-Coeur et octroyer le mandat à la firme Groupe ABS inc. conformément à l'entente 1188594 avec la Ville de Montréal.

**GDD 1177651004 - CA19 28 160** : Autoriser une dépense de 75 556,97 \$, t.t.i., plus 5 % de budget contingent, totalisant une somme de 79 334,82 \$, t.t.i., pour la préparation des plans et devis et les services connexes pour le remplacement de la chaussée et du drainage des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et Sacré-Coeur et octroyer le mandat pour la préparation des plans et devis et services connexes à la firme Axor Experts-Conseils conformément à l'entente 2018-23 conclue avec l'arrondissement.

## **DESCRIPTION**

## **JUSTIFICATION**

Un appel d'offres public a été tenu du 7 novembre 2019 au 10 décembre 2019 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement. six (9) entrepreneurs ont déposé des soumissions. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 10 décembre 2019 à 10h30 aux bureaux des travaux publics au 350A montée de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse financière des soumissions:

Soumissions conformes	Coût de base (t.t.i.)	10% de Budget contingent (t.t.i.)	Total (t.t.i.)
Loiselle inc.	3 333 333,32 \$	333 333,33 \$	3 666 666,65 \$
GÉRALD THÉORÊT INC.	3 368 034,94 \$	336 803,49 \$	3 704 838,43 \$
Charex inc.	3 436 331,41 \$	343 633,14 \$	3 779 964,55 \$
ALI EXCAVATION INC.	3 876 056,68 \$	387 605,67 \$	4 263 662,35 \$
Cojalac Inc.	4 128 307,77 \$	412 830,78 \$	4 541 138,55 \$
Eurovia Québec Construction inc.	4 207 535,12 \$	420 753,51 \$	4 628 288,63 \$
Construction Bau-Val Inc.	4 447 000,00 \$	444 700,00 \$	4 891 700,00 \$
ROXBORO EXCAVATION INC.	4 773 080,37 \$	477 308,04 \$	5 250 388,41 \$
Meloche division de Sintra Inc.	5 991 475,00 \$	599 147,50 \$	6 590 622,50 \$

Dernière estimation	2 932 280,43 \$	293 228,04 \$	3 225 508,47 \$
---------------------	-----------------	---------------	-----------------

Coût Moyen des soumissions conformes reçues (\$)	4 590 807,79 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (\$)	924 141,13 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	25,20%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)	2 923 955,85 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)	79,74%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	441 158,18 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	13,68%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)	38 171,78 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)	1%

L'analyse des soumissions a été faite par la firme Axor expert-conseil et est présentée en pièces jointes à ce sommaire décisionnel.

Il est recommandé au Conseil d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire Loïselle inc. pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patrick JOLY

**ENDOSSÉ PAR**

Daniel LE PAPE

Le : 2020-01-23

Ingénieur de projets

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



**Dossier # : 1207474007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à "Pavages D'Amour inc." au montant de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge, appel d'offres public 2019-05 (3 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1. D'autoriser une dépense de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge.
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise Pavages D'Amour inc.;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:05

**Signataire :** Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1207474007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à "Pavages D'Amour inc." au montant de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge, appel d'offres public 2019-05 (3 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Au fil des ans, les infrastructures se détériorent et il est requis de procéder à leur remplacement. La chaussée et le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sont déficients. Afin de corriger la situation, l'arrondissement a mandaté Axor Experts-Conseils pour la préparation des plans et devis.

Les principaux travaux à effectuer sur les rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sont, sans s'y limiter :

- L'enlèvement de la structure de chaussée existante;
- La reconstruction de la structure de chaussée;

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA19 28 223 (GDD: 1197474019): Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour effectuer l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage par fossés des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge à L'Île-Bizard, pour un montant de 59 623,74 \$, taxes incluses, plus 15 % de budget contingent, totalisant une somme de 68 567,30 \$, taxes incluses.

**DESCRIPTION**

**JUSTIFICATION**

Un appel d'offres public a été tenu du 11 mars 2020 au 16 avril 2020 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.

Trois (3) entrepreneurs ont déposé des soumissions.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 avril 2020 conformément à 10h30 aux bureaux des travaux publics au 350A montée de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse financière des soumissions:

Soumissions conformes	Coût de base (t.t.l.)	10% budget contingent (t.t.l.)	Total (t.t.l.)
Pavage D'Amour	709 593,51 \$	70 959,35 \$	780 552,86 \$
All Excavation	841 226,19 \$	84 122,62 \$	925 348,81 \$
De Sousa	1 372 240,42 \$	137 224,04 \$	1 509 464,46 \$

Dernière estimation	758 602,18 \$	75 860,22 \$	834 462,39 \$
---------------------	---------------	--------------	---------------

Coût Moyen des soumissions conformes reçues (\$)	1 071 788,71 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (\$)	291 235,85 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	37,31%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)	728 911,61 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)	93,38%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	(53 909,54) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	-6,46%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)	144 795,95 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)	19%

L'analyse des soumissions a été faite par la firme Axor expert-conseil et est présentée en pièces jointes à ce sommaire décisionnel.

Il est recommandé au Conseil d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire "Pavages D'Amour inc." pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

#### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patrick JOLY  
Ingénieur de projets

**ENDOSSÉ PAR**

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-04-23



**Dossier # : 1207474008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à "Gérald Théorêt Inc." au montant de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile, appel d'offres public 2018-29 (4 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1. D'autoriser une dépense de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile.
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise Gérald Théorêt Inc.;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-05-04 16:41

**Signataire :** Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1207474008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à "Gérald Théorêt Inc." au montant de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile, appel d'offres public 2018-29 (4 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève a pris en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Émile.

Au fil des ans, les infrastructures se détériorent et il est requis de procéder à leur remplacement. L'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile sont déficients. Afin de corriger la situation, l'arrondissement a mandaté Axor Experts-Conseils pour la préparation des plans et devis.

Les principaux travaux à effectuer sur la rue Émile sont, sans s'y limiter :

- L'enlèvement du pavage existant;
- La reconstruction de l'égout;
- La reconstruction de l'aqueduc;
- La reconstruction de la structure de chaussée;

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA19 28 007 (GDD 1187474018): Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration du concept et des plans et devis pour la reconstruction de l'égout, aqueduc et de la chaussée de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour un montant de 94 735.95 \$ plus 15% de budget contingent totalisant une somme de 108 946,34 \$, t.t.i.

CA19 28 011 (GDD 1187474021): Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction des Réseaux d'Eau (DRE)

## **DESCRIPTION**

## **JUSTIFICATION**

Un appel d'offres public a été tenu du 11 mars 2020 au 16 avril 2020 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.

Quatre (4) entrepreneurs ont déposé des soumissions.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 avril 2020 conformément à 10h30 aux bureaux des travaux publics au 350A montée de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse financière des soumissions:

Soumissions conformes	Coût de base (t.t.i.)	10% budget contingent (t.t.i.)	Total (t.t.i.)
Gérald Théorêt Inc.	821 229,18 \$	82 122,92 \$	903 352,10 \$
EXCAVATION GRICON (3286916 Canada Inc.)	863 211,41 \$	86 321,14 \$	949 532,55 \$
PAVAGES D'AMOUR INC.	938 972,08 \$	93 897,21 \$	1 032 869,29 \$
ALI EXCAVATION INC	1 084 236,44 \$	108 423,64 \$	1 192 660,08 \$

Dernière estimation	991 334,57 \$	99 133,46 \$	1 090 468,03 \$
---------------------	---------------	--------------	-----------------

Coût Moyen des soumissions conformes reçues (\$)	1 019 603,51 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (\$)	116 251,41 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	12,87%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)	289 307,99 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)	32,03%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	(187 115,93) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	-17,16%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)	46 180,45 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)	5%

L'analyse des soumissions a été faite par la firme Axor expert-conseil et est présentée en pièces jointes à ce sommaire décisionnel.

Il est recommandé au Conseil d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire "Gérald Théorêt Inc." pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette dépense de 903 352.10 \$ taxes incluses, entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 824 880.87 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le règlement d'emprunt #20-002.

Cette dépense est prévue au budget comme étant entièrement admissible à une subvention au programme de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), ne laissant aucune charge aux contribuables. Cependant, même si nous sommes raisonnablement certains d'obtenir ce financement, la Direction des réseaux d'eau n'a toujours pas reçu le protocole d'entente signé pour cette dernière.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau  
Octavian Stefan ARDELEAN, Lachine

Lecture :

Hermine Nicole NGO TCHA, 24 avril 2020  
Octavian Stefan ARDELEAN, 24 avril 2020

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patrick JOLY  
Ingénieur de projets

### **ENDOSSÉ PAR**

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-04-23





**Dossier # : 1208672002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_ des communications et des relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal

Il est recommandé:

D'entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:07

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1208672002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal

**CONTENU****CONTEXTE**

Considérant la rencontre de médiation du 15 novembre 2019 entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP - section local 429), l'employé numéro 242498999 et les représentants de l'arrondissement. Il a été entendu de réintégrer le fonctionnaire à son poste de travail et lui payer les sommes dues sur 2 ans (voir pièce jointe).

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Entériner l'entente de réintégration de l'employé numéro 242498999 et d'autoriser le directeur d'arrondissement à signer l'entente.

**JUSTIFICATION**

Considérant la rencontre de médiation du 15 novembre 2019 entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP - section local 429), l'employé numéro 242498999 et les représentants de l'arrondissement, il a été entendu de réintégrer le fonctionnaire à son poste de travail.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

#### **ENDOSSÉ PAR**

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-04-27



**Dossier # : 1197474021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont, pour un montant de 70 192.24 \$,t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 77 211.46 \$,t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public 2018-01-S.

Il est recommandé :

1. D'accorder à la firme "IGF axiom", un contrat pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont;
2. D'accorder à la firme "IGF axiom" un montant de 77 211.46 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:41

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197474021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la firme "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont, pour un montant de 70 192.24 \$,t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 77 211.46 \$,t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public 2018-01-S.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Lors des travaux de reconstruction de la chaussées et de la mise aux normes des fossés des rues Roussin et Vermont et du croissant Barabé la surveillance des travaux est requises. Suite à l'appel d'offres public numéro 2018-01-S, IGF axiom a été sélectionnée pour s'occuper de la surveillance des travaux.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM18 1121: Accorder un contrat à Charex inc. pour la réalisation des travaux de la chaussée et de la mise aux normes des fossés, dans les rues Roussin et Vermont et du croissant Barabé, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 1 904 944,41 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2018-01-C (6 soum.)  
CA19 28 125: Autoriser un budget à Englobe Corp., pour un montant pouvant s'élever jusqu'à 63 649.01 \$, t.t.i., pour le contrôle qualité des travaux de reconstruction de la chaussées et de la mise aux normes des fossés des rues Roussin et Vermont et du croissant Barabé, dans le cadre du contrat suite à l'appel d'offres public numéro 18-16621 (Entente d'achat contractuelle #1285089).

**DESCRIPTION**

**JUSTIFICATION**

Afin d'assurer la conformité des travaux prévus aux plans et devis, il est nécessaire de procéder à une surveillance rigoureuse lors de la réalisation des travaux. Une surveillance adéquate assurent la qualité et la pérennité de l'ouvrage. Par conséquent, nous avons fait appel d'offre public, afin de mandaté une firme de génie conseil pour effectuer la surveillance des travaux.

Un appel d'offre public a été tenu du 29 avril 2019 au 15 mai 2019 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.

L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 15 mai 2019 à 10h30 aux Travaux

publics au 350A montée de l'Église.  
Une (1) firme a déposé une soumission:

-IGF axiom

Un comité de sélection a eu lieu le 11 juin 2019 afin d'évaluer et d'attribuer des notes à la firme ayant répondu à l'appel d'offre public. Voir ci-dessous la présentation du pointage final :

ENTREPRISE	POINTAGE INTÉRIMAIRE (%)	PRIX	POINTAGE FINAL
IGF AXIOM	87	70192,24	19,52

La firme "IGF axiom" s'est qualifié suite à l'évaluation du comité de sélection. Le montant de l'offre de cette firme est de 70 192.24 \$, incluant les taxes.

Cette firme ne fait pas partie de la liste des entreprises à rendement insatisfaisant en date du 30 avril 2020.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût total de ce contrat est de 77 211.46 \$, taxes incluses. La dépense est assumée par le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) pour un montant net de 70 504.35 \$ lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales.

Selon les sommaires 1187474008 et 1197474006, un montant de 72 984.54 \$ est présentement disponible dans les incidences professionnelles.

La clé suivante sera donc utilisé :

6101.7717073.802701.03107.54301.000000.0000.174732.000000.17020.00000

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

## **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Octavian Stefan ARDELEAN, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Lecture :

Jean CARRIER, 25 juin 2019  
Octavian Stefan ARDELEAN, 18 juin 2019

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Patrick JOLY  
Ingénieur de projets

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-06-14

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



**Dossier # : 1202714021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

Il est recommandé:

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:08

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1202714021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

**CONTENU****CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Octavian Stefan ARDELEAN, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève  
Louise FILLION, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-04-27

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



**Dossier # : 1208403002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Appuyer le dépôt du dossier de candidature de l'arrondissement à la sixième édition du Programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal et signifier l'intérêt de l'arrondissement envers le projet et la démarche.

**ATTENDU QUE** le Conseil d'arrondissement désire mettre en valeur le noyau villageois de Sainte-Geneviève afin d'y améliorer la qualité de vie.

**ATTENDU QUE** le Conseil d'arrondissement souhaite offrir un environnement sécuritaire, convivial et propice à la réappropriation de l'espace public.

Il est proposé par	Xxxxx XXXXX
appuyé par	Xxxxx XXXXX

Et résolu :

- 1- D'appuyer le dépôt du dossier de candidature au Programme de rues piétonnes et partagées ;
- 2- Que l'arrondissement témoigne de son intérêt envers le projet et la démarche.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:03

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1208403002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Appuyer le dépôt du dossier de candidature de l'arrondissement à la sixième édition du Programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal et signifier l'intérêt de l'arrondissement envers le projet et la démarche.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Suite à une demande du Directeur d'arrondissement, la Division Urbanisme, permis et inspections a produit un dossier de candidature pour le Programme de rues piétonnes et partagées. Afin de démontrer la robustesse de cette candidature, des appuis préliminaires sont demandés à différentes instances. Considérant son rôle de premier ordre, le Conseil d'arrondissement est sollicité afin de démontrer son appui et de signifier son intérêt envers le projet.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

n/a

**DESCRIPTION**

Étant en accord avec les objectifs du programme et estimant qu'un projet sur son territoire serait bénéfique pour ses citoyens, l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève dépose un dossier de candidature dans le cadre de la sixième édition du programme. Ce dossier porte sur un projet situé sur un tronçon névralgique du boulevard Gouin Ouest, au cœur de l'ancien noyau villageois de Sainte-Geneviève (entre les intersections Paiement et Charet).

Ce segment du boulevard Gouin Ouest d'une longueur de 275 mètres comporte un potentiel d'attractivité élevé et offre une opportunité majeure pour l'amélioration de la sécurité et de l'expérience des piétons du secteur. Voir le Sommaire - Dossier de candidature et le Dossier de candidature pour plus de détails sur l'avant-projet tel que proposé et la démarche de conception participative et transitoire.

**JUSTIFICATION**

Le site visé par le projet a été identifié par plusieurs citoyens lors de récentes consultations à l'arrondissement comme étant un site central ayant un grand potentiel, mais qui est toutefois mal aménagé et dévitalisé.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du Conseil d'arrondissement de voir la revitalisation du noyau de Sainte-Geneviève, soit de revigorer le quartier en améliorant la qualité de vie des résidents et en favorisant la vitalité et la diversité de l'offre commerciale, et ainsi, augmenter le pouvoir d'attraction du secteur auprès de visiteurs, de potentiels nouveaux ménages et des investisseurs.

Advenant la présélection de la candidature du projet de l'arrondissement et la confirmation des budgets, une autre résolution du Conseil d'arrondissement sera requise afin de témoigner de l'intérêt et de la volonté d'aller de l'avant avec le projet de piétonnisation, autant pour la phase temporaire que pour la phase permanente.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

À cette étape, il n'y a pas d'implication financière. Toutefois, si le projet est sélectionné, un budget devra être approuvé pour la mise en œuvre du projet. Une estimation préliminaire a été réalisée, mais pourrait changer selon les modifications au concept du projet. Pour l'année 2020-2021, le coût estimé est de 159 000\$, défrayés à parts égales par l'arrondissement et le Programme, soit 79 000\$. Pour l'année 2022, un montant de 100 000 \$ est offert par le programme auquel l'arrondissement devra ajouter un montant de 10 500 \$ selon budget prévisionnel. Une subvention de 400 000\$ est accordée à l'an 3. Se référer au Dossier de candidature pour l'estimation budgétaire et au Sommaire exécutif pour le montage financier du programme.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Tel que démontré dans le cadre de référence 2020, le programme vise à accélérer la mise en œuvre de différents engagements municipaux, dont des engagements en lien avec le développement durable. Le programme a d'ailleurs remporté des prix pour son approche novatrice et inspirante, comme le Prix en mobilité durable de l'Association québécoise des transports et des routes en 2017. De projets d'arrondissements ont aussi été soulignés par des prix d'excellence.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

n/a

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

n/a

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Advenant la sélection du projet, une stratégie de communication devra être développée.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

1. Dépôt du dossier de candidature 30 Avril 2020
2. Présélection des projets Mai 2020
3. Bonification du concept préliminaire Mai 2020
4. Sélection finale des projets Juin 2020

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Antoine CANTIN RATELLE  
Agent de recherche

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-04-23

Sylvain PROVENCHER  
c/d urb.permis & inspections



**Dossier # : 1200495001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphael, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)

IL EST RECOMMANDÉ:

**D'autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphaël, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)**

#### **LOCATION DE GLACE**

Un montant mensuel de 37 857,05 \$, avant taxes, pour la location de glace.

La somme de 37 857,05 \$ + taxes pour la location de glace sera imputée à même le poste budgétaire:

XXXXX

#### **LOCATION DE SALLES**

Un montant mensuel de 19 058,23 \$, avant taxes, pour la location de salles.

La somme de 19 058,23 \$ + taxes pour la location de salles sera imputée à même le poste budgétaire:

XXXXX

Conformément à l'article 5 du contrat, les montants ont été indexés en vertu de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'année antérieure.

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

---

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1200495001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphael, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Un contrat de fourniture de services a été conclu avec le Complexe sportif Saint-Raphaël et adopté par le conseil d'arrondissement le 27 février 2007 pour une durée de 20 ans. Le conseil d'arrondissement à ensuite adopté une nouvelle résolution lors de la séance ordinaire du 6 mars 2017 afin de prolonger l'entente de dix (10) ans, repoussant son échéance à 2037. En vertu de l'article 6.1, à tous les cinq (5) ans, à compter de la date anniversaire de la signature du présent contrat, la Ville pourra revoir à la baisse ou à la hausse le nombre d'heures qu'elle entend utiliser et qui sont prévues aux articles 4.1 et 4.2. De plus, selon l'article 5 du contrat, la Ville s'engage à indexer à chaque année les montants prévus pour la location de glace, gymnase ainsi que l'activité GYMIBIK. Chaque année l'arrondissement doit verser un montant d'argent mensuel pour la location de glace et salles.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CA19 280165 - Autorisation du paiement des factures de juillet 2019 à juin 2020
- CA18 280169 - Autorisation du paiement des factures de juillet 2018 à juin 2019
- CA17 280124 - Autorisation du paiement des factures de juillet 2017 à juin 2018
- CA17 280046 - Prolongation de l'entente "Fourniture de services" de 10 ans.

**DESCRIPTION**

D'autoriser le paiement des factures mensuelles de juillet 2020 à juin 2021 au Complexe Sportif Saint-Raphaël

**JUSTIFICATION**

Contrat de fourniture de services avec le Complexe Sportif Saint-Raphaël en cours

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**LOCATION DE GLACE**

Un montant mensuel de 37 857,05 \$, avant taxes, pour la location de glace.

La somme de 37 857,05 \$ + taxes pour la location de glace sera imputée à même le poste budgétaire:

2408.0010000.301118.07143.55290.000000.0000.000000.000000.000000.000000

### **LOCATION DE SALLES**

Un montant mensuel de 19 058,23 \$, avant taxes, pour la location de salles.

La somme de 19 058,23 \$ + taxes pour la location de salles sera imputée à même le poste budgétaire:

2408.0010000.301117.07123.55290.000000.0000.000000.000000.000000.000000

Conformément à l'article 5 du contrat, les montants ont été indexés en vertu de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'année antérieure.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'arrondissement ne respecterait pas le contrat de fourniture de services signé en 2007 avec le Complexe sportif Saint-Raphaël si les versements mensuels n'étaient pas approuvés.

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Louise RICHARD  
Directrice, Culture, sports, loisirs et  
développement social

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-04-30

Louise RICHARD  
directeur(trice) - cult,sp,ds (ile bizard-  
outremont)



**Dossier # : 1202714022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

De désigner madame la conseillère ou monsieur le conseiller \_\_\_\_\_ comme maire suppléant.e de l'arrondissement de L'Île-Bizard -Sainte-Geneviève pour la période comprise entre le 6 mai et le 1er septembre 2020.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-30 15:09

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1202714022**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal prévoit la désignation d'un maire suppléant dans l'arrondissement.  
L'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) permet au conseil de désigner, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA20 28 040 - 1202714003 - Désignation d'un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

**DESCRIPTION**

Nomination d'un maire suppléant pour le période comprise entre le 6 mai 2020 et le 1er septembre 2020. Exceptionnellement, la période est d'une durée de 4 mois, compte tenu que le conseil fait relâche au mois d'août 2020.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

### CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-04-27

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)